

Cycle de conférences

Penser les pratiques juridictionnelles au service d'un espace de justice



Programme 2023

Grand'chambre de la Cour de cassation 16H – 18H

Les pratiques juridictionnelles restent souvent cachées derrière l'office du juge de dire le droit en appliquant la loi. Elles sont pourtant aussi anciennes que nombreuses et variées. Les pratiques qui vont intéresser le cycle sont celles qui traduisent la volonté du magistrat, dans son environnement en transformation et fort de son éthique, de répondre aux besoins des justiciables et de la société, par son apport à la construction d'un espace de justice.

Il s'agit par ce cycle de conférences, centré sur le juge, de mettre en évidence la richesse de ses apports, en tant qu'être humain, et au-delà des décisions rendues dans sa mission d'appliquer la loi. La recherche conduira à révéler des pratiques que le juge invente, élabore et met en œuvre, en interaction et coopération avec les autres acteurs de la chaîne du droit au service d'un espace de justice répondant aux défis nouveaux. Le cycle conduit ainsi à identifier ces pratiques juridictionnelles innovantes ou d'adaptation et à en rechercher l'élément déclencheur, l'objectif et la fonction poursuivis, le processus d'élaboration, la portée et le contrôle éventuel.

Le cycle s'inscrit dans une recherche à la fois interdisciplinaire puisque l'analyse des pratiques et d'un espace de justice passent par une approche sociologique, psychosociologique et historique, et comparative tant entre les ordres nationaux au sein de l'Union européenne et dans le monde, qu'entre les ordres juridictionnels internes.

Si, pour témoigner des pratiques innovantes au service d'un espace de justice, la majorité des intervenants sont des magistrats de l'Union européenne, et si les magistrats français qui s'exprimeront relèvent tant de l'ordre judiciaire que de l'ordre administratif et représentent les différents degrés de juridiction, le cycle associe à la réflexion les avocats et les universitaires : ces échanges à l'initiative de la Cour de cassation se présentent ainsi, en tant que tels, comme une pratique au service d'un espace de justice.

COUR DE CASSATION

07 septembre 2023

Les pratiques juridictionnelles au service d'un espace de justice éclairé

Modératrice : Dominique CUSTOS, Professeure en droit public à l'Université de Caen

- **Naima RUDLOFF**, Avocate générale près la Cour d'appel de Paris
 - **Peter CHARLETON**, Juge à la cour suprême d'Irlande
 - **Anne Marie WITTERS**, Conseillère Adjointe du premier président de la Cour d'appel de Bruxelles
-

25 septembre 2023

Les pratiques juridictionnelles au service d'un espace de justice interactif

Modérateur : François MOLINIE, Président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

- **Jean-Michel HAYAT**, Premier président honoraire de la Cour d'appel de Paris
 - **Julie COUTURIER**, bâtonnière du Barreau Paris
 - **Christophe CHANTEPY**, Président de la section du contentieux du Conseil d'État
 - **Emmanuel COULON**, ancien greffier du tribunal de l'Union européenne
 - **Paul-Louis NETTER**, Président du Tribunal de commerce de Paris
-

14 décembre 2023

Les pratiques juridictionnelles au service d'un espace de justice pacificateur

Modératrice : Frédérique FERRAND, Professeur en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lyon III

- **Fabrice VERT**, Premier vice-président au Tribunal judiciaire de Paris
- **Gabriele SCHOTTEN**, juge au tribunal cantonal de Cologne
- **Jean-Pierre REMERY**, doyen honoraire à la Cour de cassation
- **Jean A. Mirimanoff**, médiateur assermenté et accrédité FSM/SDM
- **Paul Dhaeyer**, Président du Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles